

Rapport d'activités

2017-2018



Ligue des droits et libertés
Section de Québec

**Déposé à l'assemblée générale annuelle
du 5 juin 2018**

Ligue des droits et libertés
Section de Québec
190-B, rue Dorchester, suite 70
Québec (Québec)

Téléphone : 418 522-4506
Courriel : info@liguedesdroitsqc.org
Site Web : <http://www.liguedesdroitsqc.org>

Table des matières

Mot de la présidente de la Ligue des droits et libertés, section de Québec (LDL-Qc)	1
A. Structure	3
La Ligue des droits et libertés (LDL)	3
La Ligue des droits et libertés, section de Québec (LDL-Qc)	3
Les relations avec la LDL (siège social).....	4
B. Les acteurs et actrices de la LDL-Qc	6
Membres adhérents	6
Conseil d'administration.....	6
Employé.e.s.....	7
Stagiaires.....	7
Équipe d'animation.....	7
Projet « Les droits de la personne en action »	8
C. Vie démocratique	10
Assemblée générale.....	10
Conseil d'administration.....	10
Comité exécutif.....	10
Vie sociale	10
D. Éducation et sensibilisation aux droits humains.....	11
Ateliers d'éducation aux droits.....	11
Les droits de la personne en action !.....	13
E. Droit de manifester	16
Comité droit de manifester	16
Coalition pour le droit de manifester	16
F. Immigration et racisme.....	19
Comité sur le racisme et Conseil d'administration.....	19
Coordination des actions contre le racisme à Québec	21
Autres collaborations.....	22
G. Concertations et collaborations	24
Regroupement d'éducation populaire et d'action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12).....	24
Clinique d'accompagnement juridique Droit de cité.....	24
Coordination des actions contre le racisme (CACR)	24
Coalition pour le droit de manifester à Québec	24

Comité organisateur de la commémoration du 29 janvier	24
H. Gestion et financement de l'organisme	25
Financement	25
Divers	25
I. Acronymes	26

Mot de la présidente de la Ligue des droits et libertés, section de Québec (LDL-Qc)

Cher-e-s membres,

C'est avec fierté que je vous présente ce rapport d'activité de la Ligue des droits et libertés – section de Québec (LDL-Qc). Il s'agit d'un bilan de nos actions de la dernière année.

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, nous avons deux priorités : l'éducation aux droits fondamentaux, et le droit de manifester.

Grâce au projet en collaboration avec le Groupe d'étude en droits et libertés de l'Université Laval, la LDL-Qc a eu l'aide d'auxiliaires de recherche qui ont travaillé toute l'année pour renouveler notre offre de service d'ateliers. Le contenu a été remanié et amélioré, mais c'est surtout la forme des ateliers qui a été revue. Comment traiter de façon simple des droits et libertés fondamentaux, comment rendre le sujet intéressant, à qui s'adressent vraiment nos ateliers, quel est le contexte socio-économique dans lequel ils s'insèrent? Je tiens à souligner particulièrement le travail des auxiliaires de recherche, étudiants en droit, qui ont su sortir de leur zone de confort et de leur champ d'expertise en répondant de main de maître à ces questions et en créant des outils pédagogiques adaptés au public des ateliers de la LDL-Qc. L'année 2018-2019 sera une année importante pour la LDL-Qc en matière d'éducation aux droits : les six ateliers créés lors des deux dernières années seront enfin présentés. Une campagne de promotion aura lieu cet été et cet automne afin de publiciser les ateliers et d'élargir notre clientèle.

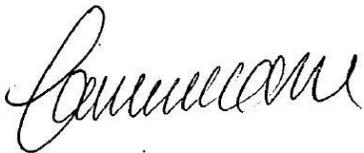
La deuxième priorité énoncée par les membres pour l'année 2017-2018, soit le droit de manifester, a été mise de côté à l'été 2017. Le 29 janvier 2017, un attentat raciste a été commis à la Grande mosquée de Québec. Le sujet du racisme a pris une place importante dans l'actualité. Une commission sur la discrimination systémique et le racisme a été annoncée par le gouvernement. La LDL-Qc est très inquiète de voir de plus en plus de propos xénophobes et racistes dans la ville de Québec. C'est notamment pour ces raisons que l'enjeu du droit de manifester a dû céder sa place dans le contexte, et qu'il devenait inévitable pour la LDL-Qc de dénoncer et de contrer le discours raciste. C'est notamment par le travail de Ségolène Allain, stagiaire durant la dernière année, que la LDL-Qc a pu faire un état de la situation générale du racisme à Québec. C'est sur ces bases que Nicolas Villamarin Bonilla, employé étudiant pour cet été, pourra recueillir des données et des témoignages de divers intervenants agissant auprès des personnes racisées à Québec et en faire une analyse plus poussée. Une nouvelle stagiaire, Éloïse Jaeger, viendra également nous prêter main-forte cet été, en analysant les idées et positions des partis politiques de la scène provinciale, en lien avec le racisme et l'immigration, et ce, en vue de l'élection du 1^{er} octobre prochain.

Évidemment, tous ces projets n'auraient pu être réalisés sans l'énergie de nombreuses personnes. En premier lieu, notre coordonnateur, Sébastien Harvey, qui est sans contredit le pilier de la section de Québec. Depuis plus de 7 ans, Sébastien amène ses idées, suscite les débats et gère au quotidien et avec adresse toute l'équipe de la LDL-Qc : employés,

bénévoles, administrateurs. Un gros merci! Soulignons également le travail de Ségolène qui, tout au long de l'année, a travaillé sur le thème du racisme, en mettant également sur pied un concours d'affiches, qui s'est soldé par un gala de remise des prix le 5 avril dernier. Un projet qui, pour une première année, a été un franc succès. Merci également à toute l'équipe de l'éducation aux droits, auxiliaires de recherche comme animatrices et animateurs.

Finalement, un gros merci à mes collègues administratrices et administrateurs. Un merci particulier à nos vétérans qui terminent leur mandat et qui ne sollicitent pas de nouveaux mandats ou doivent quitter avant la fin de leur mandat. Merci à Caroline Boudreau, Félix Brassard-Gélinas, Giulia Côté-Bioli et Myriam Roussel. La LDL-Qc perd des administrateurs qui lui ont beaucoup apporté. Ce sera un beau défi pour ceux qui auront à chausser vos souliers.

Sur ce, j'espère que la LDL-Qc aura une très belle année 2018-2019, qui commence d'ailleurs avec l'arrivée de Dominique Sacy, ancien stagiaire à la LDL-Qc, au poste de coordonnateur remplaçant pour permettre à Sébastien un congé bien mérité.



Laurence Gosselin-Marquis, présidente de la LDL-Qc

A. Structure

La Ligue des droits et libertés (LDL)

La Ligue des droits et libertés, ci-après LDL, est un organisme indépendant et non partisan qui défend et fait la promotion de tous les droits proclamés dans la Charte internationale des droits de l'Homme. Cette Charte se compose de trois textes :

- * Déclaration universelle des droits de l'Homme proclamée par les Nations Unies (1948) ;
- * Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966);
- * Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966).

Fondée à Montréal en 1963, sous le nom de Ligue des droits de l'homme, la LDL est aujourd'hui l'une des plus anciennes organisations de défense et de promotion des droits des Amériques. La LDL est notamment affiliée à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH).

L'action de la LDL a contribué à de nombreuses réformes :

- * Adoption de la Charte des droits et libertés de la personne et création de la Commission des droits de la personne du Québec;
- * Adoption et amélioration de lois fédérales et provinciales sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels;
- * Reconnaissance des droits des immigrants et des réfugiés;
- * Démocratisation de l'accès à la justice et création du régime d'aide juridique;
- * Mise en place du système de protection de la jeunesse;
- * Abolition de la peine de mort.

L'action de la LDL dépend principalement de l'engagement de ses membres dans différents comités de travail. La LDL est dirigée par un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale annuelle. Une section régionale y est affiliée.

La Ligue des droits et libertés, section de Québec (LDL-Qc)

Fondée en 1994, la section de Québec se spécialise dans l'éducation aux droits en plus de mener des campagnes de sensibilisation contre la discrimination et l'exclusion sociale en fonction des priorités identifiées par ses membres.

Depuis plusieurs années, la LDL-Qc anime des ateliers d'éducation aux droits au sein de différents organismes communautaires et institutions d'enseignement de la région de Québec. Ces ateliers permettent aux jeunes et moins jeunes d'être mieux outillé.e.s et capables de poser un jugement plus éclairé sur des phénomènes de société auxquels ils et elles sont confronté.e.s, tels que l'intégration des immigrants,

les accommodements raisonnables, la procédure pénale, les médias sociaux, le droit du travail, etc.

Par ailleurs, de 2010 à 2016, la LDL-Qc s'est intéressé au profilage social et à la judiciarisation des personnes marginalisées et, dans la foulée, a fondé la Clinique communautaire d'accompagnement juridique Droit de cité.

La LDL-Qc a le plaisir de réunir plusieurs dizaines de membres qui participent activement au développement et au maintien de notre vie associative et démocratique. La LDL-Qc contribue également à la formation d'étudiant.e.s de l'Université Laval et même d'étudiants internationaux en leur offrant un milieu de stage dynamique. C'est grâce à la contribution de ces bénévoles et stagiaires que la LDL-Qc peut réaliser ses objectifs d'éducation populaire et de promotion des droits.

Les relations avec la LDL (siège social)

Bien que nous soyons une section locale d'un organisme national, ce qui implique une cohérence politique dans nos prises de position, nous gardons une autonomie sur notre plan d'action. Notre relation avec le siège social en est une de collaboration et de partage. Nous restons soucieux de coordonner nos efforts et de mettre à profit les convergences lorsqu'elles se présentent.

La distance ne nous permet pas de participer régulièrement aux rencontres du conseil d'administration de la LDL. Cependant, plus d'une dizaine de rencontres de coordination ont été tenues entre la coordonnatrice du siège social et le coordonnateur de la section. Ces échanges s'avèrent très positifs puisqu'ils permettent une meilleure connaissance des priorités et des dossiers respectifs, ce qui assure une bonne coordination de nos actions et un partage des analyses.

Nous avons aussi organisé la diffusion par visioconférence de l'assemblée générale annuelle de juin 2017. Quelques membres de la région de Québec ont ainsi pu participer à leur instance démocratique nationale.

ON S’AFFICHE CONTRE LE RACISME !
1er prix et prix du public, Frédérique Simard



B. Les acteurs et actrices de la LDL-Qc

Membres adhérents

Le renouvellement de l'adhésion se fait à date fixe chaque 1^{er} avril. Nous avons terminé l'année financière (31 mars 2018) avec 160 membres individuels et 10 membres collectifs. À titre comparatif, en mars 2017, la LDL-Qc comptait 151 membres individuels et 11 membres collectifs. En 2016, ces chiffres étaient respectivement 108 et de 12 et de 73 et 12 en 2015. Nous observons donc une augmentation continue des adhésions depuis quelques années.

Un comité a réalisé une campagne de renouvellement et d'adhésion au cours du mois d'avril. Se réunissant à partir du mois de février, le comité a repris les différents outils de communication créés il y a deux ans. Le comité a aussi obtenu cinq commandites de commerces locaux permettant d'encourager les adhésions. Quelques membres se sont réunis en avril afin de solliciter directement les personnes par téléphone. La campagne qui s'achevait le 30 avril a permis de s'assurer du renouvellement des membres.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration regroupe certains des membres les plus actifs de la LDL-Qc. Il offre un support à la coordination sur différents dossiers et forme l'instance démocratique principale entre les assemblées générales. Cette année, le conseil a été formé des personnes suivantes.



Devant : Giulia Côté-Bioli et Étienne Ferron-Forget.

Derrière : Alfredo Ramirez, Laurence Gosselin-Marquis, Sarah-Jeanne Giroux et Sébastien Harvey.

Comité exécutif :

- * **Laurence Gosselin-Marquis** (présidente)
- * **Étienne Ferron-Forget** (1er vice-président)
- * **Giulia Côté-Bioli** (2e vice-présidente)
- * **Sarah-Jeanne Giroux** (secrétaire)
- * **Félix Brassard-Gélinas** (trésorier)

Autres administrateurs/trices :

- * **Caroline Boudreau**
- * **Julie Desrosiers**
- * **Jasmine Laroche**
- * **Alfredo Ramirez**
- * **Myriam Roussel**
- * **Catheryne Bélanger** (démission en septembre 2017)

Employé.e.s

Sébastien Harvey occupe le poste de coordonnateur à temps plein (35 h/semaine).

Maxime Couillard s'est occupé de la comptabilité à raison de deux heures par semaine.

Stagiaires

Sékolène Allain, finissante (Master 2 en droit) de l'Université de Bordeaux a réalisé un stage à raison de cinq jours par semaine de septembre à avril.

Équipe d'animation

Neuf personnes, en majorité des étudiant.e.s en droit de l'Université Laval, ont assuré l'animation des ateliers d'éducation aux droits.

Certaines ont poursuivi leur implication :

- * **Sarah-Jeanne Giroux**
- * **Jasmine Laroche**
- * **David Boire-Schwab**
- * **Claudia Carbonneau**

Et cinq autres ont été embauché.e.s au cours de l'année :

- * **Alexandre Thibault**
- * **Eve Gaumont**
- * **Marie-Pier Jolicoeur**
- * **Samira Figuigui**
- * **Tamara Jean-Joseph**

Projet « Les droits de la personne en action »

Ce projet, réalisé en collaboration avec le **Groupe d'étude sur les droits et libertés de l'Université Laval (GÉDEL)**, a permis de bénéficier du travail de six auxiliaires de recherche, embauchées par le **GÉDEL**. La subvention a été octroyée au **GÉDEL** et à sa représentante Christine Vézina, professeure à la **Faculté de droit de l'Université Laval**, et a permis de développer le projet commun. Ces six personnes ont travaillé à raison de huit heures par semaine chacune et ont été coordonnées par Sébastien Harvey et Christine Vézina. Il s'agit de :

- * **Sarah-Jeanne Giroux**
- * **Jasmine Laroche**
- * **Marie-Laure Tapp**
- * **Samira Figuigui**
- * **François Hénault**
- * **Gabriel Boisvert**

ON S’AFFICHE CONTRE LE RACISME! 2e prix, Kevin Martel

On s’affiche
contre le **racisme.**



Mise en contexte

Affiche sur acétate /
pellicule électrostatique

Pour le concours « **On s’affiche contre le racisme** », j’ai voulu détourner le concept d’une simple affiche et aller du côté de la publicité sociale.

J’ai donc élaboré un concept audacieux : celui d’utiliser un miroir comme support visuel. Je voulais faire réfléchir et réagir. C’est pourquoi j’en suis venu au slogan : « **Raciste, moi? Ça mérite une réflexion** ».

L’idée de faire une campagne d’affichage sur les miroirs de salles de bain de diverses institutions comme les écoles, les musées et les bibliothèques par exemple.

C. Vie démocratique

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle a été tenue le 30 mai 2017 et a réuni 18 personnes.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni onze (11) fois au cours de l'année. Cette année, le CA a eu l'occasion d'accorder plus de temps à la discussion et aux réflexions pertinentes à la mission de défense collective des droits de la LDL-Qc.

Comité exécutif

Le Comité exécutif s'est réuni trois fois au cours de l'année. Celui-ci a permis d'alléger les réunions du Conseil d'administration en réglant différentes questions d'ordre administratif.

Vie sociale

Trois événements ont été organisés afin de raffermir les liens entre les membres. Une soirée avec l'équipe d'animation au mois de mai et deux rencontres sous la formule du 5 à 7 aux mois de septembre et janvier.

D. Éducation et sensibilisation aux droits humains

Ateliers d'éducation aux droits

La LDL-Qc anime des ateliers d'éducation aux droits, le plus souvent auprès des jeunes, mais aussi auprès de groupes d'adultes.

Nous avons poursuivi nos activités d'éducation aux droits en offrant une trentaine d'ateliers auprès de différents publics. Encore cette année, une équipe d'une dizaine d'animatrices ont représenté la LDL-Qc dans des écoles secondaires, des centres communautaires, des classes de francisation et de CÉGEPs.

Les ateliers permettent aux participant.e.s d'aiguiser leur sens critique et ainsi d'être des citoyen.ne.s mieux outillé.e.s et capables de poser un jugement plus éclairé sur des enjeux de société auxquels ils sont confronté.e.s. Les participant.e.s sont plus susceptibles de promouvoir et de défendre le respect des droits et libertés et de reconnaître les responsabilités qui s'y rattachent.

Au cours de l'année (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018), 30 ateliers ont été animés :

- * *Les médias sociaux dans une perspective de droit* : 8 ateliers
- * *Les jeunes et la justice pénale* : 1 atelier
- * *Viser l'intégration par l'éducation aux droits* : 5 ateliers
- * *Vivre ensemble dans la diversité* : 4 ateliers
- * *Le droit du travail* (version LDL-Qc) : 8 ateliers
- * *Les déterminants sociaux de la santé... mais encore?* : 1 atelier
- * *Peut-on être raciste ou sexiste sans le savoir?* : 1 atelier
- * *Internet, médias sociaux et droit à la vie privée* : 2 ateliers

... dans différents lieux :

Secondaire et collégial

1. École secondaire de Rochebelle : 2 fois
2. CÉGEP Lévis-Lauzon : 4 fois
3. École secondaire l'Aubier : 1 fois
4. Collège Mérici : 1 fois
5. École secondaire L'Horizon : 1 fois

Groupes de réinsertion sociale

6. Entreprise de formation Dimensions : 5 fois
7. Le Piolet : 4 fois
8. Centre d'éducation des adultes - Le Phénix : 6 fois

Centres et groupes communautaires

9. Centre communautaire Jean-Guy Drolet : 2 fois

Autres

10. École de langue de l'Université Laval (francisation) : 4 fois

Enfin, les animatrices elles-mêmes bénéficient de l'activité en confrontant leurs apprentissages universitaires avec la réalité des personnes rencontrées. La nécessité de bien maîtriser la matière et de la vulgariser efficacement a un effet pédagogique sur les animatrices elle-même. Des commentaires de nos partenaires universitaires ont confirmé l'effet positif de cette activité sur les étudiant.e.s.

Le 10 octobre 2017, une formation d'une journée a été prodiguée à l'équipe d'animation afin d'assurer la maîtrise du contenu et des outils pédagogiques. Cette journée est l'occasion d'expliquer le contenu des ateliers et de favoriser sa compréhension.



Séance de travail pour le nouveau et les nouvelles animatrices lors de la journée de formation de l'équipe d'animation.

L'offre d'atelier dépend de l'implication active et constante des bénévoles de l'équipe d'animation, autant pour l'animation qu'en ce qui concerne la mise à jour des ateliers et la création d'outils pédagogiques. Cette mise à jour permet de s'assurer que le contenu reflète l'actualité sociale et l'évolution du droit, autant au niveau législatif que jurisprudentiel. Enfin, il est nécessaire d'actualiser notre analyse des cadres légal, politique et social qui sont en jeu.

Les droits de la personne en action !

Nous bénéficions (jusqu'en octobre 2018) d'une importante subvention du Fonds des services aux collectivités (ministère de l'Éducation) obtenue par Christine Vézina, professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval et membre du **Groupe d'étude sur les droits et libertés de l'Université Laval (GÉDEL)**. Le projet a réuni le **GÉDEL** et la LDL-Qc dans le cadre d'un projet de transfert de connaissances dans le domaine des droits de la personne. Il s'agit plus précisément d'adapter les connaissances expertes des membres du **GÉDEL** aux besoins des communautés ciblées par la LDL-Qc.

Le **GÉDEL** regroupe l'ensemble des professeur.e.s de la faculté de droit et leurs étudiant.e.s des cycles supérieurs qui enseignent et effectuent des recherches dans le domaine des droits de la personne. Les membres du groupe d'études disposent d'une expertise dans l'enseignement des droits de la personne, ce qui leur a permis de développer une maîtrise des outils pédagogiques appropriés à cette matière.

Les professeur.e.s impliqué.e.s sont :

- * **Christine Vézina** (droits économiques et sociaux);
- * **Louis-Philippe Lampron** (drois et libertés et liberté d'expression);
- * **Pierre-Luc Déziel** (droit à la vie privée);
- * **Julie Desrosiers** (droit à l'égalité);
- * **Alexandre Stylios** (droit pénal).

Pour arriver à transmettre cette connaissance experte des droits de la personne, il est nécessaire de développer des stratégies pédagogiques pertinentes et adaptées aux besoins et aux réalités du terrain. Pour atteindre cet objectif, nous avons reçu le soutien du service techno-pédagogique de l'Université Laval.

Grâce à cette collaboration, nous avons avancé la conception de tous nouveaux ateliers qui touchent différents thèmes pour remplacer notre offre actuelle :

- * Droit à l'égalité (racisme et sexisme);
- * Droits économiques et sociaux;
- * Libertés d'expression;
- * Vie privée sur les réseaux sociaux;
- * Processus pénal.

Les nouveaux ateliers seront disponibles en octobre 2018.

Sébastien Harvey a coordonné la collaboration avec le **GÉDEL** et a encadré l'équipe de six auxiliaires de recherche (47 rencontres individuelles).

Onze rencontres de travail ont été organisées avec les membres du **GÉDEL**, le coordonnateur de la LDL-Qc et les auxiliaires afin de délibérer et de fixer les bases sur lesquelles se développent chacun des ateliers.

Cinq rencontres de coordination ont eu lieu entre **Sébastien Harvey** et **Christine Vézina**.

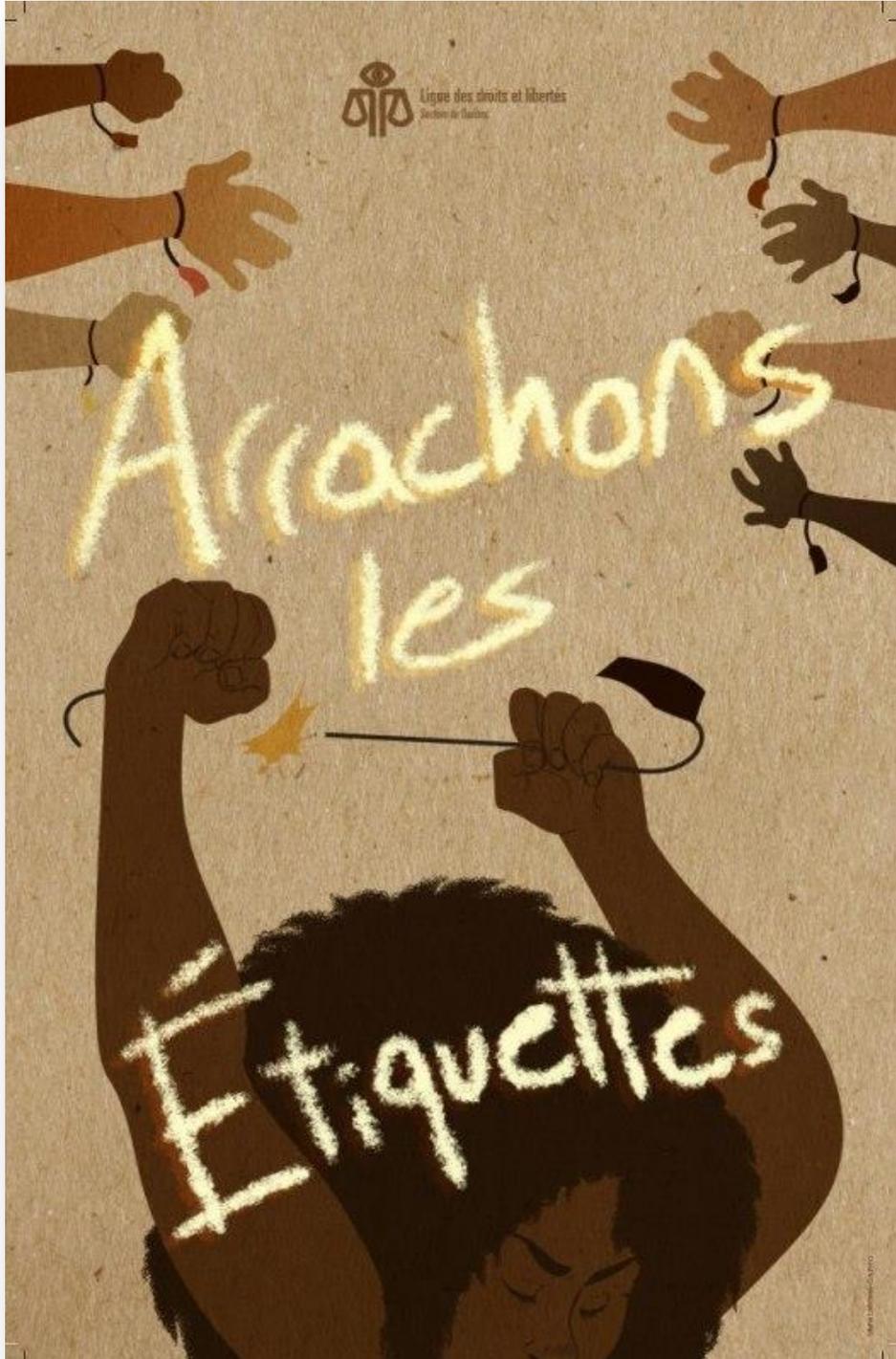
Un important travail de recherche et de réflexion s'est poursuivi durant le processus avec le **GÉDEL**. Une journée de réflexion et de discussion a permis de présenter au conseil d'administration et au Comité éducation de la LDL-Qc le contenu des ateliers et des outils pédagogiques en cours de réalisation, aux fins de leur validation. Ceux-ci ont été pensés afin de répondre aux situations problématiques en regard aux droits de la personne identifiées par la LDL-Qc l'année précédente et travaillée par les auxiliaires et les professeur.e.s. Les membres de la LDL-Qc ont ainsi pu en mesurer la pertinence et proposer des pistes de développement.

Les ateliers sont conçus pour permettre aux participant.e.s de questionner les politiques publiques et pour envisager des revendications. Ils permettent aux participants de réaliser qu'ils sont titulaires de droits et de développer des stratégies visant à faire respecter ses droits.

Les ateliers sont conçus pour favoriser la participation et l'implication personnelle des participant.e.s dans les processus d'apprentissage :

- * Les ateliers d'éducation aux droits et de formation favorisent une appropriation des droits de la personne chez les publics ciblés;
- * Les publics ciblés peuvent porter un jugement critique sur les problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés;
- * Les publics ciblés reconnaissent qu'ils sont titulaires de droits;
- * Les publics ciblés reconnaissent les situations où l'on porte atteinte à leurs droits;
- * Les publics ciblés connaissent des stratégies appropriées pour défendre leurs droits;
- * Les publics ciblés connaissent les recours et les stratégies alternatives de résolution des conflits offerts par les mécanismes de mise en oeuvre des droits de la personne.

ON S’AFFICHE CONTRE LE RACISME!
3e prix, Marie Lebossé-Gautron



E. Droit de manifester

Le droit de manifester avait été identifié comme dossier prioritaire lors de l'assemblée générale de mai 2017. Cette décision a cependant été remise en question dès le mois d'août suivant pour s'orienter sur la question du racisme.

Comité droit de manifester

Le Comité de la LDL-Qc s'est réuni deux fois cette année. Au préalable, le Comité droit de manifester de la section avait préparé une campagne contre l'article 19.2 du règlement municipal qui impose le dévoilement de l'itinéraire. Cette campagne qui devait être déployée à l'automne pendant la campagne électorale municipale a été abandonnée étant donné le changement de priorité.

Nous avons assuré le suivi de notre plainte déposée à la **Commission des droits de la personne** à l'automne 2012 pour profilage politique. Ce dossier est en attente d'un jugement sur une autre cause à la Cour d'Appel. En effet, ce dernier jugement aura un effet déterminant sur la suite des choses. Nous avons gardé au courant les 35 personnes plaignantes.

Coalition pour le droit de manifester

Nous sommes aussi partie prenante de la **Coalition pour le droit de manifester** composée du **Comité populaire Saint-Jean-Baptiste**, du **RÉPAC 03-12** et du **Bureau d'aide et d'information logement (BAIL)**. Nous avons participé à cinq réunions de la **Coalition**.



La soirée commémorative « *Printemps érable : 5 ans déjà* » a réuni 60 personnes environ au Tam tam café le 26 avril 2017. L'événement a servi à rappeler l'importance de ce moment marquant pour le Québec et de recréer des liens dans la communauté de manifestants qui a vécu 2012. Lors de la soirée, les spectateurs ont créé une murale collective et ils ont assisté à des numéros

artistiques et des prises de paroles politiques par des militants de Québec. Les artistes ayant participé à la soirée sont : Louis-Phillipe Arseneault (chanteur), Rosalie Bentz-Moffet (chanteuse), Delphine Bertrand (chanteuse), Olivier Bussières

(percussionniste), Anthony Cayouette (guitariste), Érika Hagen-Veilleux (slameuse) et Dominique Sacy (slameur). La soirée était animée par Marie-Ève Duschesne et Dominique Sacy.



En collaboration avec la **Coalition pour le droit de manifester à Québec**, nous avons organisé un point de presse devant l'Hôtel de Ville (19 juin 2017) pour dénoncer l'article 19.2 du Règlement sur la Paix et le Bon Ordre qui impose le dévoilement de l'itinéraire avant les manifestations.

Le Comité droit de manifester a rédigé une lettre au lecteur pour la **Coalition pour le droit de manifester à Québec** sur l'article 19.2 du Règlement sur la Paix et le bon ordre imposant le dévoilement de l'itinéraire avant les manifestations.

<https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/le-reglement-192-limite-indument-le-droit-de-manifester-11ad8b2e6b3ddb0ca8190ef55a03f194>

Publiée dans le Soleil le 15 juin 2017.

ON S’AFFICHE CONTRE LE RACISME!
4e prix, Thy Hang



F. Immigration et racisme

L'année a été consacrée à l'analyse de la situation spécifique à la région de Québec (recherche et réflexion) et à se solidariser avec les militant.e.s et les organisations luttant contre le racisme dans la région.

Comité sur le racisme et Conseil d'administration

Le comité sur le racisme s'est réuni neuf fois. Il a contribué à la création d'un mémoire propre à notre organisme sur la question du racisme, à l'organisation d'un concours et à la rédaction de demandes de subvention, une au **Secrétariat à la condition féminine** qui a été accepté et qui commencera à l'automne 2018 et une autre à la **Fondation Béati** qui n'a pas été retenue.

Ségoène Alain, stagiaire à la LDL-Qc, a mené un important travail de recherche et de rédaction. Le Conseil d'administration et le Comité sur le racisme ont ainsi pu mener une importante démarche de réflexion sur la question du racisme au cours de l'année. Ce document se veut un premier effort analytique d'envergure pour notre organisme sur cet enjeu. Il sera étoffé jusqu'à devenir notre document de référence sur la question.

Organisé en collaboration avec le **Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale** (Portneuf-Québec-Charlevoix), la conférence « Féminisme et luttes anti-racistes à l'ère de la droite populiste » d'Alexa Conradi a eu lieu le 18 octobre 2017 au Centre culture et environnement Frédéric Back. Une soixantaine de personnes y ont participé pour écouter et échanger avec la conférencière qui nous a partagé son expérience de luttes féministe et antiraciste. L'objectif de la conférence était de permettre aux participants de développer leur compréhension de la conjoncture du Québec moderne face à la montée du racisme et de faire réfléchir la communauté antiraciste face à ses buts et stratégies.



Soulignons l'organisation du concours « On s'affiche contre le racisme » qui a mobilisé une cinquantaine d'étudiant.e.s du collégial. Ce concours nous permettra de choisir quelques affiches d'excellente qualité pour les diffuser dans différents milieux et

contextes au cours de l'année prochaine. Ce concours s'est clôturé le 5 avril 2018 avec un gala de remise des prix à l'école Joseph-François-Perreault. L'animation fut assurée par Étienne Ferron-Forget (du conseil d'administration) et Maryam Bessiri (militante anti-raciste). Une cinquantaine de personnes étaient rassemblées pour célébrer cette initiative et l'engagement des étudiant.e.s du collégial qui ont pris de leur temps pour faire des œuvres antiracistes.



Gala de remise des prix à l'école Joseph-François-Perreault

Dans le cadre du concours de création d'affiches, nous avons offert des sessions de réflexion et de sensibilisation au racisme et aux préjugés aux classes participantes.

- * 11 janvier, polyvalente de l'Ancienne-Lorette (secondaire 5);
- * 1^{er} et 2 février, CÉGEP de Sainte-Foy (graphisme);
- * 7 février, CÉGEP de Limoilou (arts plastiques).

Les affiches ont été diffusées sur notre site web et sur Facebook.

Coordination des actions contre le racisme à Québec

Nous avons contribué à la formation et à l'animation de la **Coordination des actions contre le racisme à Québec (CACR)**. Cette coalition réunissait des organisations et des individus intéressés à unir leur force dans la lutte contre le racisme. En collaboration avec la **CACR**, nous avons organisé des conférences, appuyé des mobilisations, favorisé la réflexion et construit des solidarités. Au total, nous avons participé à 20 rencontres en nous impliquant dans le comité de suivi (qui assure la coordination), le comité mémoire et le comité éducation populaire.

En collaboration avec la **CACR**, nous avons organisé un débat public intitulé « Comment combattre le racisme à Québec ? » Les invité.e.s étaient : Seima Souissi (chercheuse en communication publique), Webster (artiste hip-hop et historien) et Rachid Raffa (militant). L'événement a eu lieu à l'Université Laval, le 8 novembre 2017.

Avec le Comité mémoire de la **CACR**, nous avons contribué à l'écriture d'un mémoire qui devait être déposé lors de la « Consultation sur la discrimination systémique et le racisme au Québec ». Or, puisque l'événement est devenu un « Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination », la **CACR** a décidé d'abandonner l'écriture de ce document. La **CACR** considérant que l'exercice n'en valait plus la peine dans la nouvelle mouture proposée.

Le Comité éducation populaire de la **CACR** a conçu une plate-forme répertoriant les outils de sensibilisation contre le racisme. La plate-forme est un répertoire d'outils contre le racisme, les préjugés et les discriminations. L'objectif est de donner un accès facile à ces outils pour tous et toutes.

<https://outilsantiracistescacr.wordpress.com/>

Autres collaborations

Nous avons participé au Forum jeunesse sur l'inclusion, le vivre-ensemble et l'intégration de **Motivaction jeunesse** (21 mars 2018 au Centre de Foire de Québec). Nous y avons animé une activité de sensibilisation sur les préjugés dans le cadre d'un kiosque. Plusieurs centaines de personnes ont participé à cette journée. Une cinquantaine de personnes ont participé à notre activité. Nous y avons aussi exposé les affiches du concours « On s'affiche contre le racisme ».



En collaboration avec le **RÉPAC 03-12**, organisation et participation à la Manifestation familiale contre le racisme, l'intolérance et la haine. 25 mars 2018.

En collaboration avec le **Comité organisateur de la commémoration du 29 janvier**, organisation d'une commémoration pour les victimes de l'attentat à la Grande mosquée de Québec. 29 janvier 2018.

ON S’AFFICHE CONTRE LE RACISME!
Coup de coeur du jury, Gabriel Faucher



G. Concertations et collaborations

Les activités respectives sont décrites dans les sections pertinentes.

Regroupement d'éducation populaire et d'action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12)

Encore cette année, nous avons été membres du conseil d'administration du Regroupement en éducation populaire et en action communautaire (RÉPAC 03-12). Celui-ci demeure le principal lieu permettant de se solidariser dans la lutte pour les droits sociaux. Le RÉPAC est aussi à l'avant-garde de luttes importantes, par exemple de la lutte contre le racisme ou pour le droit de manifester.

Clinique d'accompagnement juridique Droit de cité

Giulia Côté-Bioli, membre du conseil d'administration de la LDL-Qc a participé au c.a. de la clinique Droit de cité. Une dizaine de réunions ont eu lieu au cours de l'année. Elle nous a fait état des nouvelles de Droit de cité lors de nos réunions de c.a. Nous entretenons un lien fort avec cet organisme, car jusqu'en 2015 les activités de Droit de cité étaient prise en charge par la Ligue des droits et libertés – section Québec. Ils sont maintenant indépendants.

<http://www.cliniquedroitdecite.org/>

Coordination des actions contre le racisme (CACR)

Membre du Comité de suivi (qui assure la coordination) et des comités éducation populaire et mémoire.

Coalition pour le droit de manifester à Québec

Membres actifs.

Comité organisateur de la commémoration du 29 janvier

Membres du Comité finances et organisation.

H. Gestion et financement de l'organisme

Financement

Le financement de la Ligue émane de plusieurs sources. La majeure partie provient de subventions récurrentes ou de projets qui nous permettent d'assurer la pérennité de l'organisme. Viennent ensuite les commandites et les dons, ainsi que les profits issus des activités de financement.

Une rencontre en septembre avec Mme Gagnon du bureau de Joël Lightbound a eu lieu pour discuter des possibilités de financement. C'est le travail de recherche qu'ils nous ont envoyé qui nous a mis sur la piste du financement possible avec le Secrétariat à la condition féminine que nous avons obtenu.

Globalement, nous avons eu des revenus de 63 750 \$ et assumé des dépenses de 64 750 \$ entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Le léger déficit est volontaire afin de faire baisser notre réserve.

Divers

Les tâches de gestion incluent également une multitude de tâches, allant du balai à l'écoute active de personnes cherchant de l'aide, de l'achat de fourniture de matériel de bureau à l'entretien du matériel informatique.

I. Acronymes

CACR	Coordination des actions contre le racisme à Québec
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
GÉDEL	Groupe d'étude en droits et libertés
RÉPAC 03-12	Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales

